Appel à projets 2025

Notice d'information

Date d'ouverture : 01 septembre 2025
Date de clôture : 24 novembre 2025

Le réseau Europe, Droit et Action Publique lance un appel à candidature pour l'incubation de projets en SHS.

Présentation du réseau Europe, Droit et Action Publique

Le réseau Europe, Droit et Action Publique (EDAP) est un réseau académique, soutenu par la Région Nouvelle-Aquitaine, porté par l'Université de Bordeaux et rassemblant les chercheurs de l'Université de Bordeaux, de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, La Rochelle Université, l'Université de Poitiers, l'Université de Limoges et l'ONG EUROPA.

Le réseau EDAP vise :

- **à consolider la recherche régionale :** le réseau EDAP se positionne comme une structure fédératrice au service des chercheurs issus de l'ensemble de nos partenaires néo-aquitains. Ce réseau offre un cadre propice à l'échange d'idées, au développement de collaborations et à l'accueil de projets portés par des chercheurs engagés dans les thématiques à dimension européenne et internationale. En soutenant ces initiatives scientifiques et en renforçant les liens entre laboratoires et institutions, EDAP contribue activement à l'excellence et à la visibilité de la recherche régionale.

Appel à projets 2025

Notice d'information

- **à promouvoir des projets en science juridique et pluridisciplinaires**: le réseau EDAP offre un soutien aux projets initialement construits autour d'une approche juridique, tout en les encourageant à s'ouvrir à la pluridisciplinarité. En promouvant ces passerelles entre disciplines, EDAP favorise des recherches innovantes, en phase avec les besoins concrets de la société.

- **à soutenir les initiatives des membres du réseau :** Le réseau EDAP est avant tout à l'écoute des chercheurs affiliés aux centres de recherche de nos partenaires et de leurs besoins. Dans une logique résolument ouverte, il accueille avec intérêt toutes les initiatives, qu'elles soient émergentes ou déjà structurées. Les chercheurs sont invités à nous contacter pour partager leurs idées ou leurs projets. Le réseau EDAP se veut un espace de dialogue et de collaboration, prêt à accompagner et valoriser les propositions qui enrichissent la recherche régionale.

Le réseau EDAP est structuré autour de cinq axes de recherche :

- La condition européenne des territoires
- L'agriculture durable et la sécurité alimentaire
- Les transitions écologique et numérique
- Migrations, mobilités et solidarités
- Les enjeux de sécurité et de défense

Appel à projets 2025

Notice d'information

Présentation de l'Appel à projet :

- **Cadrage administratif :**

L'appel à projets vise à soutenir les activités des chercheurs qui auront lieu du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026, afin que les chercheurs déposent des projets auprès d'autres acteurs publics ou privés. En répondant à l'AAP, les porteurs s'engagent ainsi à déposer un projet, quel qu'il soit, **d'ici mars 2027.**

En ce sens, l'AAP vise aussi bien à permettre la tenue d'activités permettant de mettre en évidence l'intérêt de leur projet (séminaires, colloques, etc.) que d'ateliers mettant en lien différents acteurs (rencontre entre parties prenantes, construction d'un réseau, séminaires avec des acteurs socio-économiques, etc.). Les événements doivent avoir lieu en Nouvelle-Aquitaine. Les logos de la Région Nouvelle-Aquitaine et du réseau EDAP devront apparaître sur l'ensemble des supports de communication. Dans la mesure du possible, les activités devront intégrer le calendrier des manifestations prévues au sein du réseau afin de limiter les chevauchements des différentes activités.

Sur le plan scientifique, les projets doivent s'insérer a minima dans l'un des axes scientifiques du réseau. L'interdisciplinarité sera valorisée

Seuls les chercheurs titulaires peuvent déposer des projets. Un projet doit être conjointement porté par deux titulaires affiliés à deux unités de recherche différentes et partenaires au réseau (Université de Bordeaux, Université de Poitiers, La Rochelle Université, Université de Pau et des Pays de l'Adour, l'Université de Limoges et l'ONG Europa). L'assemblée générale du **14 octobre 2025**, accessible également à distance) permettra, si besoin, d'échanger avec d'autres chercheurs du réseau pour finaliser des réponses à l'AAP.

Appel à projets 2025

Notice d'information

En choisissant d'incuber leur projet au sein du réseau, les porteurs s'engagent, à terme, à contribuer à sa valorisation dans le cadre du réseau.

Pendant toute la durée du financement, les porteurs de projet bénéficient de l'accompagnement de l'IGE du réseau, à la fois pour l'organisation des activités, en coordination avec leur unité de recherche et pour la gestion des dépenses.

- **Cadrage financier :**

Le montant maximum de la subvention par le réseau EDAP est fixé à 4 000 euros par projet. Le réseau EDAP étant soutenu par la Région Nouvelle-Aquitaine, les projets retenus ne pourront donc pas être co-financé par une autre source de financement de la région. Le COPIL du réseau EDAP se réserve la possibilité d'allouer une subvention d'un montant inférieur à celui demandé initialement.

Aucun reversement de subvention n'est possible. Seules les gestionnaires du réseau peuvent engager les dépenses liées à la subvention allouée du réseau. Les dépenses devront respecter la politique budgétaire de l'Université de Bordeaux, établissement porteur du réseau EDAP.

Chaque unité impliquée s'engage à participer au soutien administratif et financier du projet. Un cofinancement minimal de 10 % du montant total de la subvention de l'EDAP doit être assuré par les porteurs tout au long de la mise en œuvre du projet. En fin de projet, les porteurs des activités devront produire un compte-rendu scientifique et financier des activités soutenues.

Appel à projets 2025

Notice d'information

Calendrier :

Date d'ouverture : 01 septembre 2025
Date de clôture : 24 novembre 2025
Résultats : 15 décembre 2025

Modalités de soumission :

Les projets devront être déposés via le formulaire disponible sur le site de l'EDAP. Ils devront être envoyés en format pdf à l'adresse e-mail suivante :
edap@u- bordeaux.fr
Ils devront être accompagné d'une lettre d'engagement financier signée également par la direction de leur unité de recherche ainsi que d'un budget prévisionnel.

Critères d'évaluation :

Les projets seront évalués par les membres du COPIL de l'EDAP qui représentent l'ensemble des structures partenaires du réseau.
L'évaluation valorisera :
- La mise en réseau des enseignants-chercheurs du réseau EDAP
- La qualité des projets présentés
- Le caractère pluridisciplinaire